



Droit de la formation professionnelle

Intégrer l'environnement juridique de la Formation Professionnelle Continue (FPC)

code web PLAN

DURÉE : 2 jours

PRIX : 1600 € HT (1920 € TTC)

Formation animée par notre partenaire **GERESO**
(Expert en gestion RH - Droit social - Paie)

PARTICIPANTS

RESPONSABLES ET COLLABORATEURS DES SERVICES FORMATION, CHARGÉS DE MISSION FORMATION, RESPONSABLES ET ASSISTANTS RH.

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

OBJECTIFS

- ▶ Analyser les aspects légaux et conventionnels de la Formation Professionnelle Continue (FPC).
- ▶ Définir et mesurer l'impact du système de financement de la formation.
- ▶ Gérer la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF) dans une logique de co-investissement.
- ▶ Intégrer les différents dispositifs de formation afin d'optimiser l'aspect budgétaire.



CALENDRIER

En présentiel ou à Distance

Découvrir les dates dans
votre ville (ou à Distance)
www.performances.fr
code web : PLAN

CLIQUEZ ICI



Programme

Identifier la place et le rôle de la formation au sein de l'entreprise

- ▶ Faire le lien entre formation et GEPP
- ▶ Définir les responsabilités sociales de l'employeur
- ▶ Mettre en place une stratégie de communication au sein de l'entreprise
- ▶ **Brainstorming** sur les meilleures pratiques de communication en interne
- ▶ Comprendre l'historique de la Formation Professionnelle Continue et ses impacts
- ▶ Connaître les enjeux de l'entreprise et des salariés suite la dernière réforme

Comprendre le système de financement de la formation professionnelle

- ▶ Intégrer les règles de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage
 - différencier les taux de contribution en fonction de la taille de l'entreprise
 - définir les obligations conventionnelles et versements volontaires
- ▶ Déterminer le rôle et les missions des acteurs de la FP : URSSAF, France compétences, opérateurs de compétences, caisse des dépôts et consignations, branches professionnelles
- ▶ Réguler le marché de la formation : création d'un système d'assurance de la qualité (Qualiopi)
- ▶ **Quiz** sur les connaissances acquises

Distinguer les modalités d'accès à la formation : le cadre réglementaire

- ▶ Le plan de développement des compétences
 - le maintien des obligations de l'employeur
 - la définition de l'action de formation et ses impacts sur la gestion de la formation
 - la Formation Ouverte À Distance (FOAD) : les nouvelles modalités
 - la Formation En Situation de Travail (AFEST) : les conditions d'application
- ▶ **Cas pratique** sur le cadre réglementaire
- ▶ Le Compte Personnel d'Activité (CPA) : regroupement du CPF, C2P et CEC, quelles utilisations ?
- ▶ Le Compte Personnel de Formation rénové
 - modalités d'acquisition - système d'orientation en ligne
 - système de certification professionnelle : rôle des branches professionnelles
 - actions éligibles au CPF (Certificat CléA, certifications RNCP, RSCH)
 - conditions de mise en œuvre - modalités de financement
 - rôle de l'employeur en matière d'abondement, de co-investissement
- ▶ Le CPF de Transition Professionnelle : les différentes étapes de validation
- ▶ **Quiz show** (pédagogie inversée)
- ▶ Le développement de l'alternance : contrats de professionnalisation et apprentissage
 - simplification des règles administratives
 - conditions de création d'un CFA d'entreprise - renforcement de la fonction tutorale
 - modalités de financement et système de péréquation

▶ **Cas pratique** : les avantages comparés des contrats de professionnalisation et d'apprentissage

- ▶ Le bilan de compétences, la VAE : caractéristiques et règles applicables
- ▶ **Test de connaissances** sur les dispositifs de formation

Identifier les mesures de développement des compétences

- ▶ Accompagner les salariés : les obligations de l'entreprise en matière de compétence
- ▶ Faire de l'entretien professionnel un outil de la performance et d'employabilité
- ▶ Construire le parcours professionnel : renforcement du Conseil en Evolution Professionnelle
- ▶ Tracer compétences et qualifications acquises : le passeport orientation-formation

Communiquer sur le plan de développement des compétences

- ▶ Les obligations de l'entreprise
- ▶ Quelles modalités de consultation du CSE en matière de formation ?
- ▶ **Quiz d'évaluation** des acquis avec l'application Kahoot

Tour de table pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : Support de cours - Exercices pratiques - Mises en situation

Évaluation des acquis formation : réalisée en fin de formation par un questionnaire écrit.

Sanction du parcours : Attestation de fin de formation